

expressions

des élus

Les élus de la Majorité Cette obsession polémique qui masque l'incompétence politique

Lors du conseil municipal du 23 mars, la majorité municipale a décidé de procéder à deux recrutements à des postes importants : un ingénieur voirie pour suivre dans les années à venir les très nombreux chantiers prévus et un deuxième collaborateur de cabinet pour épauler le directeur, notamment sur les dossiers intercommunaux.

Ce dernier recrutement était attendu depuis longtemps mais n'a été légalement rendu possible que par le passage dans la strate des communes de plus de 20000 habitants.

Ce choix a été critiqué et désapprouvé par le représentant de l'UMP. Une habitude que l'on lui connaît. De manière quasi-systématique, M. Alquier est toujours hostile aux créations de postes. La droite a toujours du mal à entendre que service public rime nécessairement avec emploi public. Notre ville compte sur un nombre d'employés municipaux tout à fait en rapport avec sa taille et surtout en relation avec les services qu'elle rend. La progression du nombre d'agents communaux dépend essentiellement de l'accroissement de la population, ce qui entraîne une demande croissante des services.

La position de M. Lévy et des deux derniers élus qui composent son groupe est plus préoccupante. Lui qui se revendiquait la tête de liste d'une gauche plurielle enfourche le même credo que M. Alquier. Moins franchement, M. Lévy évite de dire textuellement qu'il y a trop d'employés municipaux, mais n'hésite pas à s'attaquer aux frais de personnel en disant même « que depuis dix ans, la titularisation des emplois précaires sert de paravent, sans pour autant masquer l'augmentation des frais de fonctionnement ».

M. Lévy, bien qu'ayant exercé quelques temps des responsabilités dans l'exécutif de cette ville, refuse de voir que depuis 10 ans les charges incombant à la collectivité n'ont cessé de croître de manière importante, en particulier les charges sociales et les transferts de compétences opérés par l'Etat.

Par ailleurs, notre équipe fait des choix. Notamment des choix d'in-

vestissements. Elle a hérité d'une situation où les équipements publics n'étaient pas aux normes ou insuffisants. Des choix en matière de priorités : construire une école et réhabiliter toutes les autres, construire une crèche et réhabiliter l'autre, créer un cinéma, un centre culturel, professionnaliser la bibliothèque et le musée, municipaliser l'animation des enfants, créer un service jeunesse avec son point cyb et sa carte kifo... et tant d'autres réalisations. Comment un élu qui prétend vouloir endosser la responsabilité de l'exécutif peut-il s'imaginer que cela n'implique pas du travail et donc des emplois, des besoins et donc des moyens ?

M. Lévy voit dans le recrutement d'un collaborateur de cabinet un objectif électoral. C'est bien normal car de tous les élus, c'est lui qui pense le plus aux élections. Alors que l'équipe majoritaire travaille à la politique à mener pour la ville, avec l'appui des deux collaborateurs de cabinet, et à la gestion des affaires quotidiennes, grâce à plus de 400 agents, M. Lévy n'a comme préoccupation que la polémique électorale. Il est vrai qu'il doit faire feu de tout bois car la liste qu'il conduisait a perdu la moitié de ses élus. Et si cette liste a éclaté ce n'est pas uniquement en fonction de telle ou telle stratégie d'opposition à adopter vis-à-vis de la majorité, mais sur des divergences de fond. Que se serait-il passé s'il avait été élu ? Entre M. Lévy qui regarde vers l'UMP en prétendant verser dans l'apolitisme, le PCF, qui fidèle à ses convictions, combat le gouvernement, des Verts qui se cherchent... N'en doutez pas un instant : sa liste éclatée aurait multiplié les postes de cabinet pour essayer de masquer ses fragilités voire ses contradictions. Cela s'est vu dans de nombreuses municipalités. La politique politicienne l'aurait emporté sur l'intérêt général. Voilà ce qu'une majorité de Frontignanais a épargné à toute la ville en désignant une équipe cohérente qui ne cesse de travailler pour sa ville.

Merci encore.
Le groupe majoritaire

Les élus de l'Opposition Un plan de voirie enfin !

Après dix ans et grâce à la ténacité de certains, les Frontignanais ont semblé-t-il être entendus.

Mais décidément on retrouve l'incapacité persistante de cette municipalité à bâtir un plan à long terme.

On concède qu'il faudra au moins dix ans pour se remettre à niveau... mais si on nous détaille par le menu ce qui sera fait dans les deux ans qui nous séparent des élections municipales, aucune perspective à long terme n'est élaborée. En écoutant la présentation du « Plan voirie » J'ai fait un rêve et beaucoup de Frontignanais avec moi, si le maire avait lancé cette étude quand il a été élu en 1996, que notre ville serait maintenant belle à vivre !

Alors un conseil : quartier par quartier, ne laissez pas retomber le soufflet, dites vous bien que si par exemple, rue de la Calade sera en bonne place dans les prochains travaux ce n'est pas le fait du hasard mais le résultat d'une pression permanente d'un comité de cent cinquante personnes !
J.C. Alquier 06 76 34 11 79

La surtaxe d'électricité a vécu !

Pendant de longues années, les élus communistes ont réclamé la suppression de la surtaxe d'électricité (3 % de la facturation EDF) instaurée au début des années 70.

Lors de la présentation du débat d'orientation budgétaire, nous avons réitéré cette demande. Le Maire et sa majorité ont répondu positivement. Cela représente la somme de 130 000 Euros récupérés par tous les foyers de la commune.

Comme quoi il ne faut jamais baisser les bras !

Une grande victoire populaire contre la précarité : par millions les français se sont mobilisés contre le CPE. Nos gouvernants voulaient renforcer la précarité de l'emploi poursuivant ainsi un plan calculé de remise en cause du Code du travail.

Par centaines dans notre ville nous avons exprimé haut et fort, dans les nombreuses manifestations, notre refus du projet de la droite.

Ensemble dans l'union, nous avons gagné une grande bataille.

Face au libéralisme qui veut asservir les citoyens aux choix de la finance, nous devons rester vigilants et mobilisés !

**Lucien Tremelat
Jean-Louis Bonneric**

Echos Conseil Municipal 25/3/06

7) **Modification** du tableau des effectifs.

Je me suis abstenue sur cette question et je m'en explique. Je ne suis pas contre l'avancement statutaire des fonctionnaires municipaux. Cela masquait la création du poste de chef de cabinet adjoint, poste éminemment politique qui entraînera une dépense de 70 000 € annuel.

8) Création d'un poste d'ingénieur, pour le suivi des travaux de réfections de voirie dépense 37 000 € annuel.

Je laisse la population s'interroger.

Marie-Ange Valera

D'une mauvaise utilisation de l'argent public !

Il est difficile de ne pas évoquer ici la création d'un nouveau poste au cabinet du maire. Près de 70 000 euro HT/an, une paille !

On nous a, sans rire, expliqué que ce nouveau collaborateur serait affecté aux relations avec l'Agglo. A deux ans des municipales !

De qui se moque-t-on ?

La gestion du personnel continue dans le sens qui a été dénoncé par toute l'opposition à moult reprises.

Nous saluons et avons voté la titularisation des emplois précaires mais nous condamnons aujourd'hui comme hier le niveau du budget de fonctionnement. Un rideau de fumée est dressé pour masquer un accroissement de la garde prétorienne.

Nos concitoyens ne vont pas bénéficier de cette nouvelle création, mais ils vont payer, au travers de l'impôt, un emploi que l'on est en droit de penser créé en fonction des échéances électorales prochaines.

Rappelons qu'un poste de cabinet est un poste éminemment politique. Il n'est en aucun cas destiné au service de la population.

Dans le même ordre d'idée, il est classique de ne s'occuper de la voirie qu'avant le scrutin.

Cette création est un signe fort qui confirme, s'il en était encore besoin, que l'on ne pense qu'aux élections. On ne considère pas les habitants de la ville, on ne voit que des électeurs. Nous pensons, naïvement, qu'une municipalité doit utiliser tous ses moyens au service exclusif de la population. Les emplois qui ne répondent pas à ce critère ne nous conviennent pas. On peut imaginer un bien meilleur emploi de cet argent.

**Léontine Redondo,
Catherine Morer,
Patrick Lévy**